



MERVILLE

ACTUALITÉS

N° 47 NOVEMBRE 99

AGENDA DU MOIS

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville

Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

Le Bulletin Municipal Merville Actualités du mois d'octobre, n'a pas été distribué dans vos boîtes aux lettres.

06 NOVEMBRE 20H30
BASKET
MERVILLE/BRUGUIERES

11 NOVEMBRE 9H45
CEREMONIES
COMMEMORATIVES DU 11
NOV 1918

13 NOVEMBRE
BASKET 20H30
MERVILLE/GRATENTOUR
FOOTBALL 20H30
MERVILLE/RODEO

14 NOVEMBRE
30° Anniversaire du Comité
des Fêtes(MOUJETADO)

19 NOVEMBRE à 20H30
salle de la Mairie
SOIREE A THEME :diététique

20 NOVEMBRE
*Concert de piano et orgue par
V. MOURTAZINE en l'église
de Grenade
*LOTO CHASSE FOOT
PETANQUE

27 NOVEMBRE
LOTO FOYER RURAL

En effet, la tornade qui a frappé notre commune le 25 septembre dernier n'a pas permis à l'équipe de rédaction de réaliser son travail mensuel d'information.

Tous les élus et les employés municipaux se sont mobilisés pour faire face aux conséquences de ce qu'on peut appeler la catastrophe. Nous avons tous été touchés plus ou moins durement par le vent, la pluie, la grêle.

Aujourd'hui, un mois après les événements, le bilan est lourd.

Le monde agricole est sinistré à 100 % pour les cultures maraîchères, céréalières, les pépinières et les vergers mettront plusieurs années à être reconstitués. La démarche « calamité agricole » est en phase d'aboutir, mais malgré cela les conséquences seront très lourdes à supporter.

Tous les particuliers ont subi de graves préjudices que les assureurs doivent assurer, sans attendre le résultat de la procédure de reconnaissance « d'état de catastrophe naturelle » qui est une procédure longue.

Les interventions de nos élus :

- Madame Françoise IMBERT Députée et
- Madame Marie-Thérèse GOUZE Conseiller Général ont été multipliées au plus haut niveau, et je les remercie chaleureusement.

Le bilan pour la commune est lourd :

- Près de 700.000 F de dégâts sur les bâtiments communaux.
- Près de 800.000 F de dégâts sur la voirie communale et les fossés.
- Près de 200.000 F pour l'éclairage public et l'élagage des arbres blessés.

Monsieur le Président du Conseil Général et Monsieur le Préfet sollicités ont promis des aides spécifiques pour faire face à ces dépenses imprévisibles afin de ne pas peser lourdement sur notre fiscalité.

Les manifestations de solidarité qui se sont mises en lumière pendant cette période, ont un message d'espoir.

Espoir, car dans cette fin de siècle où l'individualisme prend le pas sur l'intérêt collectif, nous avons constaté que les mouvements de solidarité spontanés peuvent exister.

Au nom du Conseil Municipal, merci à tous ceux qui se sont mobilisés au service des autres.

Fernand BENTANAX Maire de MERVILLE

APRES LA CATASTROPHE, LE BILAN



Une heure de tornade, des mois voire des années pour certains pour arriver à oublier. Toutes les cultures ont été détruites à 100%. 436 toitures arrachées, 531 habitations endommagées, 80 chutes d'arbres sur des véhicules ou des constructions, 5 habitations détruites, 28 bâtiments agricoles détruits ou endommagés, et plus de 800 véhicules grêlés. Voilà le triste bilan d'une heure de folie des éléments naturels, le vent, l'eau, la grêle.

Dès le premier instant, les élus ont été présents pour aider et accueillir tous ceux qui étaient dans le désespoir, aidés au cela par les employés municipaux qui n'ont pas ménagé leur peine. Puis des bénévoles sont venus épauler leurs efforts. Les services de sécurité ont été opérationnels très rapidement; les pompiers qui ont réalisé 72 interventions sur notre commune, la DDE pour dégager la boue et les arbres qui jonchaient les routes. EDF et les entreprises AYGOBERE et SCLE sont intervenues sur tous les points du territoire communal, pour rétablir le courant dans les maisons (pas assez vite pour certains). France Télécom pour rétablir les câbles et remplacer les poteaux abattus par des glissements de terrain.

A la mairie, le samedi 25 septembre, plus de 1000 personnes ont été accueillies pour dire leur détresse ou pour proposer leur aide. Un grand élan de solidarité s'est manifesté, entaché parfois par quelques égoïsmes malheureusement inévitables dans ce type de circonstances.

Les démarches auprès des autorités ont été réalisées tout de suite par fax et par téléphone pour alerter le préfet et les services de la protection civile.

Les maires des communes touchées ont eu plusieurs réunions dans cette période de crise, avec Mr Le Préfet de Région, avec la Chambre d'Agriculture, avec leur Conseiller Général, Marie-Thérèse GOUZE, et leur Député, Françoise IMBERT, de façon à mettre en place et coordonner les dossiers de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole.

Le point à présent

Aujourd'hui, deux démarches sont en cours:

La calamité agricole: Mr LE Préfet a nommé une commission d'expertise chargée d'évaluer les conséquences de la tornade. Cette commission a constaté la destruction des cultures à 100%.

ET aujourd'hui, la Calamité Agricole est reconnue. Prochainement, les mairies recevront les dossiers que les agriculteurs devront aller retirer et ramener dans un délai d'un mois, après y avoir recensé toutes leurs pertes.

D'autre part, les différents organismes tels que la MSA, le Crédit Agricole, les Coopératives proposeront des aménagements de paiements ou des prêts bonifiés, au cas par cas. De plus, le maire a demandé au directeur des services fiscaux un dégrèvement d'impôts sur le foncier non bâti.

La Catastrophe Naturelle: la plupart des dégâts occasionnés par la tornade sont assurables dans le cadre des contrats tempête/incendie. Donc les assureurs doivent respecter les termes du contrat sans attendre la fin de la procédure, car c'est une procédure longue.

Tous les élus ont déposé un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès du préfet, et tous les élus sont mobilisés pour que ce fait soit reconnu, ce qui permettrait d'élargir le champ de couverture de l'assurance. Le dossier instruit par le préfet sera ensuite examiné par une commission interministérielle, qui conclura par un arrêté. C'est seulement lorsque cet arrêté sera pris que la reconnaissance « catastrophe naturelle » sera effective. A ce moment-là, les assurances liées à cet état, viendront en complément.

Donc, aujourd'hui, « Calamité Agricole », oui, « Catastrophe Naturelle », pas encore.

Dans tous les cas, les dédommagements interviennent dans le cadre des contrats d'assurance, ce sont donc des relations assurés-assureurs

CHIENS DANGEREUX



LOI N° 99-5 DU 6 JANVIER 1999 (JO du 7 Janvier)
Arrêté du 27 Avril 1999 (JO du 30 Avril)

Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les deux catégories suivantes, est tenu d'en faire la déclaration à la mairie :

CHIENS DE 1^{RE} CATEGORIE = CHIENS D'ATTAQUE

- ⇒ Staffordshire terrier (pit-bull)*
- ⇒ Américain Staffordshire terrier (pit-bull)*
- ⇒ Mastiff ou boerbulls*
- ⇒ Tosa*

* S'ils ne sont pas inscrits au L.O.F. (livre des Origines Français)

CHIENS DE 2^{ME} CATEGORIE = CHIENS DE DEFENSE OU DE GARDE

- ⇒ Staffordshire terrier *
- ⇒ Américain Staffordshire terrier *
- ⇒ Tosa *
- ⇒ Rottweiler (inscrit ou non au L.O.F.)

* S'ils sont inscrits au L.O.F. (livre des Origines Français)

Pour répondre à cette obligation légale, vous devez vous présenter à la mairie au service de Police Municipale aux jours et heures d'ouverture :

_____ Du Lundi au Vendredi
_____ de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Munissez-vous des pièces suivantes :

- ⇒ Carte d'identification ou de tatouage du chien.
- ⇒ Certificat de naissance du chien inscrit au L.O.F. (Livre des Origines Français), éventuellement.
- ⇒ Carte de vaccination antirabique en cours de validité.
- ⇒ L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par votre chien.
- ⇒ A partir de Janvier de l'an 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie.

SEDI 30700 UZES - MAIRIES 312278

Le Maire

RIVAGE

📁 Des papiers à remplir (sécurité sociale, école...) 📁 un dossier à monter (CAF, retraite,...), 📧 des courriers à rédiger, pour toutes les démarches quotidiennes que vous avez à faire et qui ne sont pas toujours très simples. Le Syndicat Intercommunal RIVAGE peut vous aider.

☞ **Mlle CASTANO Laurence** - Conseillère en économie sociale et familiale - est là pour vous guider, vous conseiller dans toutes ses démarches, en mettant aussi à votre disposition des documents tels que les dossiers CAF de demande d'allocation, des informations dans plusieurs domaines comme le logement (l'accession à la propriété), la santé....

➤ Les permanences ont lieu le lundi - mardi et vendredi matin
de 9 à 12 h dans les locaux de RIVAGE.

☞ **Madame MENUZZO Maryse** vous accueille tous les matins de 9 à 12 h au service emploi. (CV, lettres de motivation, offres d'emploi, documentation CIDJ...)

☒ RIVAGE (le siège social) est fermé le mardi après-midi depuis le 12 octobre 1999

SIVU RIVAGE - 📧 Presbytère - Rue
Emile POUVILLON 31330 MERVILLE
☎ 05.62.13.40.94

LES TRAVAUX AU FUTUR JARDIN PUBLIC "BOIS DE BAYLER"

Après l'installation des jeux pour enfants : bien appréciés ! voici le planning de la suite des travaux :

- en ce moment : terrassements généraux et réalisation des piétonniers par l'entreprise CAUSSAT
- du 25 octobre au 3 novembre : réalisation des massifs de candélabre par l'entreprise AYGEBERE
- du 25 octobre au 19 novembre : Plantations par l'entreprise CAUSSAT
- du 15 novembre au 19 novembre : levage des candélabres
- du 12 novembre au 10 décembre : travaux de finition par l'entreprise CAUSSAT

nota : ces dates seront peut être modifiées en raison des dégâts suite à la tornade

DEGREVEMENT DE LA TAXE SUR LE FONCIER NON BATI



Suite à la demande effectuée par Mr le Maire auprès du directeur des services fiscaux, les imprimés nécessaires à la demande sont disponibles au secrétariat de la Mairie des maintenant. Le recensement des pertes sera effectué à l'aide de cet imprimé. L'exonération est appliquée aux propriétaires fonciers. Les agriculteurs pourront consulter la listes des exonérations dès que les services fiscaux l'auront fait connaître.

REMERCIEMENTS :

Mme GUY Joëlle particulièrement touchée et émue, remercie très chaleureusement les personnes qui lui ont témoigné leur profonde sympathie à l'occasion de son départ à la retraite.



La numérotation des maisons, lancée cette année, va se concrétiser par la mise à disposition des plaques de numéros.

Début décembre avec le journal municipal vous trouverez ces plaques, accompagnées des vis de fixations.

Il vous restera alors à les apposer, bien visible.

CHORALE PAROISSIALE « LES ENFANTS DE MERVILLE »

Une voix s'est tue !

Notre chorale paroissiale vient de perdre un de ses membres. En effet, José DE SCHAEPMESTER après une longue maladie, vient en effet de nous quitter. Depuis de longues années nous avons pu apprécier sa présence dans nos rangs, sa jovialité, son sourire. Sa bonne humeur faisait partie de son personnage. Le pupitre des basses, ainsi que tous les autres chanteurs éprouvent beaucoup de peine avec sa disparition. Son absence parmi nous sera difficile à combler.

A sa famille éprouvée, nous venons ici leur présenter nos sincères condoléances

ETAT CIVIL

NAISSANCES

MANNS Alan né le 16 Septembre 99

REISFERREIRALIMA Simon né 16 Septembre 99

GOMIERO Maxime Lucas né le 21 Septembre 99

TORJEMAN Arthur - né le 22 Septembre 99

PONS HERMANT Ambre né le 15 Octobre 99

HUGER Arthur né le 21 Octobre 99

MARIAGES

De BEAUMONT Laurent et du BOUEXIC

de la DRIENNAIS Isabelle le 25/09/99

BARTHE Jean-Marc et CENDREAU Isabelle le 25/09/99

DECES :

RICARD Juliette Martine Veuve FABRE

DE SCHAEPMESTER José le 22 octobre 73 ans

NOTE D'INFORMATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL

D'AMENAGEMENT DU COURS INFERIEUR DE LA SAVE

Dix communes riveraines de la SAVE adhérente au syndicat :
STE LIVRADE- PRADERES LES BOURGUETS-LE CASTERA-
LEVIGNAC SUR SAVE-MONTAIGUT SUR SAVE-ST PAUL SUR
SAVE-MERVILLE -LARRA-GRENADESUR GARONNE-

Pour un meilleur service le syndicat a recruté à plein temps un jeune technicien rivière, monsieur YANNICK GRANGIS dont la tâche sera :

Animer , Informer , Surveiller, Sensibiliser , Diagnostiquer, autant d'actions au service de missions comme :

- le suivi administratif, technique et financier des études et travaux.

- la restauration et l'entretien du lit et des berges pour améliorer la sécurité et la qualité des eaux

- la mise en valeur des milieux aquatiques et paysagers afin de faire valoir le potentiel touristique de la vallée

- l'amélioration de la connaissance des risques de crues et la localisation des zones potentiellement inondables

- l'amélioration de la connaissance du rapport entre les usagers et leur cours d'eau : origine de l'eau potable, devenir des eaux usées, comportement du bon citoyen

Au travers de cette liste non exhaustive, il s'attachera à suivre les dispositions du Contrat de Rivière, en attente de signature, qui lui-même s'inscrit dans les priorités du Schéma Directeur et de Gestion des Eaux (SDAGE) de l'Agence de l'Eau Adour Garonne-

Dans les prochains mois une enquête sera lancée dans les écoles auprès des jeunes des communes concernées. La mission aura pour but de trouver un logo au syndicat-

A travers diverses actions futures, il y aura également une sensibilisation sur l'histoire de l'eau, son cheminement :

- d'où vient - elle ?

- où va t'elle ?

Bref du travail en perspective pour ce jeune technicien dynamique

Les délégués au syndicat de la SAVE :

GENDRE GERARD- SERE GERARD

HISTOIRE DU COUSIN



Le « COUSIN » du Petit Journaliste

A suivre

**30ème anniversaire
le 14 novembre 1999 à 12h00**



révue pour le samedi 25 septembre 1999, le 30ème anniversaire du comité des fêtes associé à la traditionnelle soirée « MOUNJETADO » a dû être annulé, suite à la catastrophe qui a durement touché notre commune-

Devant l'ampleur du sinistre infligé à notre commune, touchant très durement les mervillois, et pour des raisons de sécurité concernant l'occupation de la salle polyvalente touchée dans sa structure et notamment le toit, les responsables du comité ont pris la sage résolution de remettre cette fête.

Le choix de la nouvelle date est donc fixé au dimanche 14 novembre 1999-Le programme reste sensiblement le même, un orchestre musette assurera la partie danse.

Vous êtes attendu à partir de 11h30. Pendant l'apéritif, la remise des médailles par les officiels de la FNCOF, avec à leur tête le président national Mr Christian LACOMBE, le maire Mr BENTANAX participera activement à cette remise de médaille- De nombreux membres du comité seront récompensés, en fonction du travail accompli, et des années consacrées à cette association.

L'historique en photographie, parfois commenté sera exposé, de façons à ce que l'on puisse découvrir le chemin parcouru depuis trente années d'existence.

Pour permettre une organisation parfaite, tous ceux et celles qui avaient réservé leur place, sont priés de confirmer ou d'annuler auprès de la quincaillerie André SIMON-

Ou plus simplement de remplir le bulletin ci dessous et de le faire parvenir rapidement à André SIMON- Il reste quelques places disponibles, n'attendez plus inscrivez-vous rapidement !!

MOUNJETADO DU 14 NOVEMBRE 1999

MR/MME.....Nbre adulte

confirme leur participation à la matinée du 14/11/1999

OUI.....NON

NOUVELLES INSCRIPTIONS

Nbre de personnes adultes 100frsX.....=.....

nbre d'enfants de moins de 12ans 50frs X=.....

TOTAL

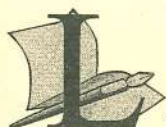
si vous avez égaré vos tickets d'inscriptions, prenez contact pour valider vos inscriptions

BULLETIN A REMETTRE AU PLUS TARD LE 10 NOVEMBRE 1999

QUINCAILLERIE SIMON-TEL : 05 61 85 00 78

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANT ET FNACA DE MERVILLE

Commémoration du 11 novembre 1918



L'amicale de MERVILLE commémore l'Armistice de 1918, le jeudi 11 novembre 1999. Le rassemblement aura lieu devant la mairie à 9h45. une messe chantée par la chorale « LES ENFANTS DE MERVILLE » sera célébrée par l'abbé ANTOLAK. Le « REVEIL MERVILLOIS » et les « MAJORETTES » accompagneront les anciens combattants et la population au monument aux morts pour la remise de la gerbe.

A la fin de la cérémonie un apéritif offert par la municipalité sera offert.

A 13h00, à la salle polyvalente un repas soigné sera servi par un traiteur de choix.

si vous désirez participer, veuillez remplir le coupon ci-dessous et le remettre à la quincaillerie SIMON.

Prix par personne 150frs , pour les enfants de moins de dix ans 70frs .

date limite d'inscription le 6 novembre 1999.

Le repas est ouvert à tous les mervilloises et mervillois, le meilleur accueil vous sera réservé.

MONSIEUR , MADAME

*sera (seront) présent (s) au repas du 11 novembre 1999
salle polyvalente-*

PRIX DU REPAS 150 frs / adulte – NOMBRE DE
REPAS ADULTE

ENFANTS moins de 10 ans. 70frs - NOMBRE DE
REPAS ENFANTS

PRIX TOTAL

*coupon réponse à rendre à la quincaillerie SIMON avant
le 6 novembre 1999*

ECHO DU VOYAGE EN PAYS ARIEGEOIS



Le dimanche 5 septembre, l'Amicale des anciens combattants de Merville et FNACA s'est déplacée en pays ariégeois. C'est dans un car de la société DUCLOS que nos adhérents et sympathisants ont pris place. Dommage que les inscrits du dernier moment n'aient pu se joindre à nous .

Arrivés à MONTGAILLARD tout proche de FOIX, le matin nous visitons ce superbe musée où étaient exposés ,inventoriés, ses 6500 outils correspondant à 120 vieux métiers. Dans un décor et une ambiance sonore parfaitement d'époque, notre guide nous a fait revivre le travail de nos pères et grands-pères ! Que de progrès réalisés .

Une attention particulière était portée aux forges de PYRENE actionnées par la force hydraulique et datant de plus de 450 années !!! Après un bon repas pris sur le site nous partions nous rafraîchir sous terre, en visitant la rivière souterraine de LABOUCHE . Une promenade en barque de plus d'une heure, très agréable au demeurant. Puis retour à l'air libre ,ou un soleil radieux nous attendait.

une journée pleine de souvenirs pour certains , de découverte pour d'autres, et c'était déjà le retour sur MERVILLE

**UNION DEPARTEMENTALE
DE LA HAUTE GARONNE**
397 , rue de SAINT- SIMON

TEL : 05 61 42 50 00
FAX : 05 61 42 34 85

Toulouse le 1^{er} octobre 99

Aux présidents des comités
AUSSONNE-BEAUZELLE-CADOURS FRONTON-GRENADE-
MERVILLE MONTASTRUC –

Notre référence :99/10/38/GD

**INFORMATION POUR LES ADHERENTS CONCERNANT UNIQUEMENT LES MAISONS
D'HABITATIONS**

Bien Chers Amis,

La semaine dernière , une tornade a « frappé » le nord de notre département. Des adhérents ont eu de gros dégâts.

Bien sûr les moyens de notre comité de Gestion des Œuvres Sociales en matière de catastrophes naturelles ne sont pas extensibles. Ce qui veut dire que les dossiers seront étudiés avec la plus grande attention et priorité sera donnée aux cas sociaux qui méritent une attention particulière.

Cependant tout sera fait en collaboration avec les responsables de comités. les dossiers seront bâtis avec l'aide de la commission sociale sous la responsabilité de François OLIVE avant d'être transmis à Jacques CHAPA , président de la commission nationale des œuvres sociales de notre fédération.

**Après étude des dossiers, la décision finale appartiendra exclusivement à la
FNACA.**

Merci de faire parvenir les noms, adresse et numéros de téléphone des adhérents touchés par cette catastrophe naturelle.

Bien amicalement à vous et merci de nous aider dans un premier temps à apporter à nos adhérents sinistrés un peu de réconfort moral.

le Vice –Président National Délégué
Président Départemental
GUY DARMANIN

SOIREE A THEME : **DIETETIQUE**



COMMENT MANGER EQUILIBRE ?

Deux soirées info ont déjà été organisées par le CCAS, sur des thèmes graves tels que le SIDA et la DROGUE.

Cette fois-ci, ce sera un thème plus léger, mais tout aussi important qui sera traité lors de la soirée du

VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999

à. 20h30

salle des fêtes de la mairie

Ce débat sera animé par Françoise MIGUET, diététicienne exerçant à l'Hôpital LA GRAVE de TOULOUSE. Elle nous expliquera comment manger bien et équilibré, sans pour autant parler de régime.

En fait, elle nous dira comment adopter une bonne hygiène alimentaire, un bon équilibre nutritionnel.

La soirée est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, et est entièrement GRATUITE.

Le CCAS et le SIVU vous attendent donc le VENDREDI 19 NOVEMBRE 1999, à la salle des fêtes de la mairie, à partir de 20h30.

A l'issue de la soirée, le CCAS et le SIVU auront le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié

CCAS DE MERVILLE

REPAS DES AINES DU 19/12/1999

Comme il est devenu de tradition, le CCAS organise la journée des aînés fixée au 19 décembre 1999.

Monsieur le maire entouré des membres du CCAS aura le grand plaisir d'accueillir à la salle polyvalente tous les mervillois et mervilloises qui font partie des aînés de notre commune. Pour cette occasion le CCAS a préparé avec beaucoup de soins le déroulement de cette journée qui débutera à partir de 12h00. Chaque personne concernée recevra une invitation avec un coupon réponse, et pour les nouveaux arrivants sur notre commune, il suffira de prendre contact avec le secrétariat de mairie- (condition d'âge requise 70ans)
secrétariat de mairie téléphone : 05-62-13-41-00

communiqué du ccas

Mervilloise, Mervillois, la banque alimentaire de Toulouse et de sa région organise

le vendredi 26 et le samedi 27 novembre 1999 une collecte de denrées alimentaires non périssables.

Le ccas de Merville apportant son soutien à cet organisme, vous informe qu'une permanence sera assurée à ces dates au local du troisième âge pour recevoir vos dons.

Les magasins d'alimentation Ferrari et Midi Prix participeront également à cette collecte.

SUITE A LA TORNADE

MR et MME MACOUIN et leurs enfants ; remercient les Mervillois pour toute l'aide et les témoignages de sympathies que vous leur avez porté pendant ces moments difficiles .

« REVEIL MERVILLOIS »

OPERATION RECRUTEMENT

Le « Réveil Mervillois » arrive au terme d'une saison bien remplie. Reste encore les cérémonies officielles à assurer, puis la période des vacances arrivera à point nommé.

Composé de clairons , de trompettes de cavalerie, de corps de chasse , de clairons basses , de trompettes basses , de tambours , grosse caisse et de cymbales. Cet ensemble musical recrute tous ceux et celles qui désirent rejoindre les rangs du « Réveil Mervillois ». La formation est entièrement gratuite .

Des instructeurs sont à votre disposition pour l'étude de l'instrument qui vous intéresse.

Quelque soit votre choix, n'hésitez à venir assister aux répétitions qui se déroulent le mardi à partir de 21h00 , salle du troisième âge.

pour tous renseignements, appelez

Mr Roger PARIS
au 05 61 85 03 92

TENNIS CLUB DE MERVILLE

→ Cours adultes: pour la saison 1999 - 2000, le Tennis Club de Merville est heureux de vous inviter à prendre des cours adultes encadré par un initiateur second degrés que vous pouvez contacter au:

06.68.18.02.03 (Alexandre JUNCA)

Les créneaux horaires disponibles sont le Lundi et le Jeudi en soirée.

→ Appel à bénévolat: l'organisation du Tennis Club de Merville manque de têtes et de jambes. Pour encadrer nos jeunes, les vôtres nous seraient très utiles afin de préserver le fonctionnement du club, en danger par manque de participation.

Si le bénévolat vous tente, venez nous rejoindre. Pour cela vous pouvez contacter Joaquim MASO au:

05.61.85.64.17

Le bureau du T.C.M

LES MAJORETTES DE MERVILLE



est samedi 13 octobre à 14h00 que l'assemblée générale des majorettes s'est tenue avec pour ordre du jour , le bilan moral et financier et l'élection du nouveau bureau. La présidente a présenté l'activité de l'année 99, avec des satisfactions à la clef, des groupes solidaire, un travail sérieux aux répétitions et exécutions, grâce à un encadrement parfait et toujours à la recherche de qualité et de l'originalité. Le bilan financier présenté par Monique AUGUSTE est équilibré ce qui démontre une gestion saine. Des questions diverses ont permis de faire le tour du fonctionnement de l'ensemble(répétitions, costume, défilés...). Puis vers 16h00 le verre de l'amitié est venu à point, pour remercier toutes les personnes présentes. Des nouvelles recrues sont accueillies pour maintenir l'effectif à un bon niveau. La composition du nouveau bureau est la suivante :

présidente : Chantal KIENER

vice-présidente :

Nadine GUZOU – Catherine GAUGIRAND – Sandrine SIBAUD

trésorière : Monique AUGUSTE

trésorière adjointe : Claudine LUDWIG

secrétaire : Evelyne ARMAING

secrétaire adjointe : Monique SIMION

membres actifs : Francine HUILLET –

Michel MARTIN – Danièle BARRIERE –

Christiane DA COSTA – Annouck DESTIEU –

Nathalie ST PAU – Nicole MARTIN –

Fabienne LAVERON

Après une saison bien remplie, les majorettes recrutent des jeunes filles de 4 à 17 ans – Les répétitions se déroulent le samedi après midi de 14h00 à 16h00 à la salle de la MAIRIE- SANDRINE, NADINE, CATHY, CLAUDINE, NATHALIE vous attendent et vous réservent le meilleur accueil. Chorégraphie et musique sont à l'étude pour de nouvelles prestations qui sont très appréciées du public. Le talent des chorégraphistes n'est plus à démontrer, ainsi que la patience dont elles font preuve à chaque répétition.

Pour tout renseignement appelez-le : 05 61 85 11 58

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Depuis début Septembre , la Bibliothèque municipale a repris ses horaires habituels :

Lundi après-midi : Bibliothèque à domicile
Mercredi : 16H à 19H
Jeudi : 17H à 19H
Samedi : 10H à 13H

Pour cette rentrée , un peu plus de **1000 nouveautés** vous y attendent (moitié adultes – moitié jeunesse), prêtés par la Médiathèque départementale , sans compter les ouvrages achetés régulièrement par la bibliothèque (vous pouvez d'ailleurs demander les titres que vous avez envie de lire , nous en tenons compte lors de nos achats) .

Livres en grands caractères

Un fond de livres en gros caractères y est également disponible , pour les personnes ayant des difficultés de vision ou tout simplement désirant un confort de lecture plus important .

Fonds encyclopédique

Vous avez aussi accès à un fond local (livres sur la région , anciens bulletins municipaux , archives de La Dépêche concernant Merville , livres en Occitan) ainsi qu'à une cinquantaine de dictionnaires et encyclopédies diverses , que vous pouvez venir consulter même sans être inscrit à la bibliothèque . Alors écoliers , collégiens , lycéens ... n'hésitez pas à venir vous documenter ou chercher les renseignements qui vous manquent !

Bibliothèque à domicile

Un service de portage de livres à domicile existe aussi pour les personnes ne pouvant se déplacer . Il suffit d'en faire la demande auprès de la bibliothécaire .

Echange de revues

Ne jetez plus les revues que vous avez terminées ! Mais qu'en faire , à part les stocker dans un coin ?... En faire profiter d'autres personnes .

En effet , à l'entrée de la bibliothèque , vous pouvez venir déposer les revues qui vous encombrant et en prendre d'autres , nouvelles pour vous (Vous pouvez aussi en amener sans en prendre ou en prendre sans en amener...) Pas besoin de passer par la bibliothèque car rien n'est comptabilisé !

Alors n'hésitez plus à franchir la porte de la bibliothèque municipale

(Place du 11 Novembre 1918 , à côté de la mairie) !!!

Inscription : 95F par an
: Gratuit pour les moins de 18 ans

Tel : 05-62-13-41-12

RECETTE DE NOS GRANDS MERES à repas convivial , recette familiale

RECETTE N °23 GATEAU EXPRESS

INGREDIENTS : pour 6 personnes

120g de farine
90g de sucre
6 cuillerées à soupe d'huile
6 cuillerées à soupe de lait
2 œufs
un sachet de levure
10g de beurre ramolli
Pour la garniture 4 pommes- un œuf-60g de sucre-
50g de beurre ramolli
_cuisson 30mn

Préparez la pâte : Mélangez la farine et le sucre dans une terrine. Faites le puits et versez-y l'huile, le lait, et les œufs entiers. Incorporez ces éléments doucement avec une cuillère en bois. Mélangez bien et ajoutez la levure.

Préchauffer le four (th.7-220°) épluchez et coupez les pommes en tranche .

Beurrez un moule à manqué de 25cm de diamètre, versez-y la pâte et garnissez le dessus de quartier de pommes. Enfournez et comptez 30mn de cuisson.

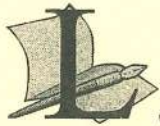
Préparez la crème. Battez l'œuf dans la terrine, ajoutez le sucre et le beurre ramolli, en continuant de battre pour bien mélanger les éléments. Versez cette préparation sur le gâteau ,15mn avant la fin de la cuisson .

Démoulez le gâteau chaud.

Un vin blanc doux, du cidre bouché ou du thé accompagneront ce dessert-

Bon appétit

FOYER RURAL DE MERVILLE



Le foyer rural de Merville a tenu son assemblée générale le 3 septembre 1999 dans la salle de la mairie. Devant une assemblée assidue ou l'on pouvait noter la présence de Mr le maire accompagné d'André Simon 1^{er} adjoint, le président Robert BONNAFE a fait le tour de la saison 98/99-

Le foyer rural compte 277 adhérents qui se voient proposés de multiples activités (danse, gymnastique, musculature, yoga, patchwork, théâtre, couture Scrabble, bibliothèque municipale). Les manifestations qui font parties intégrantes de la vie du foyer se décomposent en deux parties :

manifestations annuelles :

- soirée loto
- vide grenier avec un succès de plus en plus retentissant(le premier dimanche de mai)
- gala de danse avec un gros succès à la clef
- les « cyclo-folies » revues et corrigés

manifestations ponctuelles :

- expositions, soirées théâtre, festival I départemental de théâtre amateur
- participation active au carnaval des écoles (construction d'un char)
- participation à la fête des associations
- participation au repas des aînés (CCAS) le 13 décembre 1998

Satisfaction totale du président devant ce bilan moral positif. Puis l'état des finances commenté par le trésorier Pascal DUNAS, lequel avait soigneusement préparé son bilan. Le public a suivi pas à pas la lecture de celui ci, grâce aux dossiers photocopiés fournis par le trésorier - Le vote qui a suivi, a donné quitus au responsable financier, qui soit dit en passant à un énorme mérite, car pour les initiés il faut savoir que l'avenant 46 concernant la gestion des associations loi 1901 employant des salariés, n'a rien d'innocent et qu'il faut être extrêmement rigoureux dans cet exercice.

Après la présentation des différents bilans, le président a présenté la démission de toute l'équipe du conseil d'administration et demande si des candidats à la succession sont présents dans la salle.

Trois membres du conseil d'administration ne se représentent pas, Nadia ARSUFFI, Vincent LEMARCHAL, Xavier DURAUDE-

JULIEN COLTRO, reste fidèle au foyer rural, mais souhaite laisser sa place de vice-président à un jeune plein d'avenir THIERRY RAYMOND. Bravo JULIEN ce geste est tout à ton honneur.

la réélection du bureau est sans problème avec un retour dans l'équipe dirigeante de DANIEL ZANON

A la suite de la réélection du conseil, Robert BONNAFE invite Mr le maire à prendre la parole. Fernand BENTANAX se félicite de la part active du foyer rural dans la vie de notre commune, il remercie toute l'équipe en place du travail accompli.

- Suite à cela, le verre de l'amitié est proposé à tous les participants.
- composition du conseil administration
- président : ROBERT BONNAFE
 - vice-présidents THIERRY RAYMOND détaché à la logistique et l'organisation- KIENER ADRIEN détaché au secrétariat
 - trésorier : Pascal DUNAS
 - trésorier adjoint : Alain BARRAT- Axel BIDAULT
 - secrétaire : Marie Pierre DUNAS
 - secrétaire adjointe : Cathy CAYRE
- membres du conseil administration :
 - Noëlle BONNAFE - Germaine JULIAC- Aimée GRIMARD- Colette COLTRO - Annie MONBRUN - Hélène TEULIERE - Marie THEBAULT - Julien COLTRO - Daniel ZANON

NOTE D'INFORMATION AUX ADHERENTS DU FOYER RURAL

Il est rappelé à tous les adhérents du foyer rural, que la carte du foyer rural est obligatoire pour toutes les activités, accompagné d'un certificat médical pour certaines activités- (se renseigner auprès de MARIE PIERRE DUNAS à la bibliothèque municipale-)

prix de la carte 95 frs par adhérent; tarif des activités dégressif par famille

LOTO DU FOYER RURAL LE 27 NOVEMBRE 1999

à 21H15 PRECISE

SALLE POLYVALENTE

14 PARTIES-

canards gras, électroménager, TV couleur, Bijou OR, machine à coudre, VTT, Cave à vin, Voyage et de nombreux autres lots...

ECOLE DE MUSIQUE

VIE DE L'ECOLE

Avec ses 130 élèves inscrits et les 52 choristes du groupe vocal, l'école de musique a battu un nouveau record cette année !

Ceci prouve la vitalité de notre association et la qualité de son équipe dirigeante qui fait face efficacement aux problèmes que pose la gestion de tous ces élèves et des 11 professeurs qui les encadrent dans toutes les disciplines instrumentales.

Nous espérons maintenant que les problèmes liés à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment seront bientôt résolus. Nous pourrions alors disposer d'une salle de cours supplémentaire et de locaux plus fonctionnels, ce qui nous permettra d'accueillir jusqu'à 160 ou 170 élèves sans difficulté.

CONCERT PIANO ET ORGUE

Nous avons la chance d'avoir cette année comme professeur M. MOURTAZINE Vladislav que certains d'entre vous connaissent déjà. Ce pianiste Russe de niveau international, également professeur au conservatoire de Toulouse, a donné deux concerts à MERVILLE. Nous pouvons déjà annoncer une troisième soirée tout aussi exceptionnelle et absolument inédite qui aura lieu

**le SAMEDI 20 NOVEMBRE 1999
à 21 Heures, en l'église de GRENADE.**

MOURTAZINE donnera un concert unique consacré à Frantz LISTZ avec une première partie à l'orgue
CAVAILLE COLL et une deuxième partie au piano.

Peu d'artistes sont capables d'une telle performance car elle suppose, en plus de ses qualités pianistiques une maîtrise de l'orgue que MOURTAZINE a acquise en Russie tout d'abord avec une médaille d'or du Conservatoire de Moscou, et en Suisse ensuite avec une médaille d'or du conservatoire de Lausanne. N'oublions pas que MOURTAZINE est aussi « Artiste émérite en piano » de l'URSS, une des plus hautes distinctions de ce pays.

Nous vous conseillons de noter cette date car elle représentera un événement majeur de cette saison musicale, les qualités du très bel orgue de Grenade convenant parfaitement au romantisme des œuvres de F. LISTZ.

GROUPE VOCAL

Le Groupe vocal « Evasion Musicale » donnera un concert le Dimanche 14 Novembre 1999 à CARAMAN, dans le cadre des rencontres de la Fédération des Sociétés musicales de la Haute Garonne

Le groupe s'est considérablement rajeuni avec cette année plus de 12 jeunes de 8 à 14 ans. Ce sang nouveau nous permet de prévoir l'avenir avec confiance et de préparer un super programme pour Noël.

Nous avons également d'autres concerts de prévus, notamment pour Noël, mais nous en reparlerons.

Le groupe vocal s'est associé avec trois autres chorales de la région et l'orchestre de la Cité d'Ingre de MONTAUBAN pour monter une œuvre prestigieuse de PUCCINI, la célèbre

« MESSA DI GLORIA » pour chœur, solistes et orchestre.

En tout ce sont plus de 150 choristes et 50 musiciens qui vont participer à ce projet baptisé PUCCINI 2000, et prévu pour célébrer dignement ce nouveau millénaire. Les concerts auront lieu fin Mai et début Juin 2000, et le premier sera donné en l'église de GRENADE. Si des personnes sont intéressées par participer à ce projet elles peuvent encore contacter M. A. GIRAUD ou M. J.M. LEMAIRE à l'école de musique.

Nous reparlerons plus tard de ce projet exceptionnel !

31-MERVILLE

COMITE DES FETES

REVEILLON

SAINT SYLVESTRE

SOIREE CABARET AVEC

MARYANNA ET SES DANSEUSES

et animation jusqu'au bout de la nuit

MENU

Apéritif de bienvenue

Salade Quercynoise et son foie gras

1/2 Langouste Bellevue

Trou Normand

Tournedos sauce Morille

Garniture Forestiere

Salade de noix eRoquefort

Marquise au chocolat avec crème Anglaise

Vins rouge / Rosé / Blanc-

Champagne - Café - Digestifs

Réservation obligatoire à la
Quincaillerie André SIMON

05 61 85 0078

PRIX 590frs-places limitées

date limite 15/11/1999

**Acompte 50% non remboursable à
l'inscription**

imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

**COTILLONS
AMBIANCE
ASSUREE**

Parking gardé

Nous avons retenu MARYANNA , pour son professionnalisme, son talent, accompagnée d'une équipe de danseuses délicieuses et talentueuses- Le spectacle mettra le feu dans la salle, et ensuite une animation de choix assurera le passage à l'an 2000, jusqu'à tard dans le premier Jour de l'An 2000-

Le prix de cette soirée est fixé à 590 frs – Pour le menu, il sera préparé par l'auberge de FINHAN, partenaire habituel depuis de nombreuses années du comité-

C'est une prestation totale, avec apéritif et champagne compris qui est proposée.

Réservez dès maintenant en remettant le bulletin d'inscription à André SIMON ou **téléphonez au 05 61 85 00 78 .**

Attention les places sont limitées

COMITE DES FETES DE MERVILLE

REVEILLON DE L'AN 2000

prix de la soirée 590 frs

Mr / Mme _____
nombre de participants _____soit 590frsX _____ = _____

dont acompte de 50% versé à l'inscription (non remboursable)

acompte versé leN° de chèque.....

banque.....

BULLETIN D'INSCRIPTION A REMETTRE AVANT LE

15/11/1999

QUINCAILLERIE SIMON

TEL 05 61 85 00 78



TOP FORME INFORME

SECTION ADULTES :

HORAIRES DE LA SEMAINE :

LUNDI	9H15	Gym entretien (Michèle)	19H30	Gym entretien (Michèle)
MARDI	9H30	L.I.A. (Sandrine)	19H30	Gym douce (Michèle)
MERCREDI	9H30	STEP (Michèle)	20H00	Gym entretien (Michèle)
JEUDI	9H30	L.I.A. (Sandrine)	20H00	Jazz mixte (Sandrine)
VENDREDI	9H15	STRETCHING (Michèle)	10H30	Claquettes (Sandrine)

SECTION ENFANTS/ADOS :

Les cours ont repris depuis le **MARDI 5 OCTOBRE 1999**

HORAIRES DE LA SEMAINE :

MARDI	17H00	Eveil à partir de 3 ans
JEUDI	17H00	Gym enfants mixte
	18H00	Jazz enfants mixte
	19H00	Jazz enfants ados mixte

Quelques ados et adultes sont intéressés pour les claquettes qu'ils veulent bien téléphoner pour mettre un horaire en place susceptible de satisfaire tout le monde.

Merci de vous faire connaître.

Cours en musique animés par des éducateurs diplômés d'Etat,
diplômés Fédéral : B.N.S., A.F.P.S.

RENSEIGNEMENTS :

Allo : 05.61.85.02.18

A bientôt.

SONDAGE

AN 2000 à MERVILLE

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal sont heureux **d'inviter** tous les mervilloises et mervillois, le samedi 1^{er} janvier 2000 à la salle polyvalente pour fêter le premier Jour de l'An 2000.

- à partir de 20h00 vœux de Monsieur le Maire accompagnés de champagne et petits fours.

- à 21h00 grand bal avec l'orchestre musette GILBERT VAYSSE

Pour faciliter l'organisation de cette soirée, remplir le bulletin de participation ci joint et le faire parvenir à la mairie au plus tard le **15 décembre 1999**

FAMILLE

NOM.....PRENOM.....

sera présente à la soirée du 01/01/2000 - SALLE POLYVALENTE

NOMBRE DE PERSONNES
(obligatoire)

OU S'INSCRIRE EN TELEPHONANT AU SECRETARIAT DE MAIRIE

TELEPHONE : 05-62-41-13- 00

A FAIRE PARVENIR A LA MAIRIE AU PLUS TARD
LE 15 DECEMBRE 1999

Madame, Monsieur,

Afin de répondre à la plupart de vos questions lors de l'élaboration d'un projet de construction ou pour l'achat d'une maison déjà construite la municipalité (Urbanisme et aménagement) dispose d'un document (Guide de l'urbanisme et de l'accession à la propriété).

A chacune des questions posées ci-dessous, nous espérons pouvoir vous aider dans la formulation de vos projets.

- permis de construire ou simple déclaration de travaux ?
- comment s'y prendre devant un dossier technique exigé du permis ou de la déclaration ?
- mon projet s'intègre-t-il dans le paysage environnant ?
- recours obligatoire à un architecte ou non ?
- qu'est-ce qu'un projet architectural ? un volet paysager ?
- comment éviter les mauvaises surprises ?
- quelles sont les garanties légales ?
- etc... ?

Maurice LLORCA
Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et
de l'aménagement

Situation des travaux

Bois de Bayler : les travaux du Bois de Bayler vont pouvoir bientôt être terminés. Après les intempéries de septembre l'entreprise CAUSSAT adjudicataire du marché qui a vu sa pépinière dévastée a repris les terrassements afin de réaliser l'ensemble des plantations et pour que l'entreprise AYGOBERE mette en place l'éclairage public sauf nouvelles intempéries décembre verra la fin d'une opération à la satisfaction de tous.

Ateliers municipaux : le permis de construire vient de nous être attribué et la période de mise en place du D.C.E. est commencé . Pour fin novembre l'appel d'offres sera lancé afin de débiter les travaux en janvier. D'ores et déjà la DDE a programmé la réalisation de la voie nouvelle dite de « Laffage ».

Vestiaires du FCM : nous nous trouvons dans l'obligation , après quatre mois d'attente, de lancer des consultations, à l'extérieur de la commune. Cette situation est indépendante de notre volonté mais nous restons malgré tout, ouvert à toute proposition sur ce dossier par des artisans de la commune.